

LES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES DE LA PROFESSION DE BIBLIOTHÉCAIRE

L'article complet de Mme J. Reboul paraîtra prochainement dans les Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne N° 3 – (Diffusion et vente à la Bibliothèque de la Sorbonne ou aux Editions du Temps, 58 rue du Montparnasse, 75014 Paris) – c'est un résumé qui en est proposé ici.

LA Bibliothéconomie est une science pluridisciplinaire qui a pour objet les idées humaines au même titre que les mathématiques, la biologie, la sémantique, la cybernétique, etc...

Rôle et signification de la bibliothèque dans la société :

Il y a un décalage dans la société française entre le développement de la vie culturelle, de l'enseignement, de la recherche et le développement des bibliothèques.

Un des premiers facteurs de l'occultation est la religion pour qui le livre reste une charge explosive, un instrument de propagande ; la société française reste marquée par la contre-réforme. Le Protestantisme, lui, est une religion du livre ; il enseigne une véritable pédagogie de la lecture ; l'épanouissement des bibliothèques, dans ces pays, semble accréditer cette idée.

Le deuxième facteur reste la forme traditionnelle de l'enseignement : le cours magistral. L'enseignement en France ne professe pas de pédagogie active de la lecture mais a un caractère directif qui éloigne du livre plutôt qu'il n'en rapproche. (Liste de livres conseillés ou défendus ; le livre est considéré comme pernicieux ou tendancieux). L'homme est considéré comme fragile : il ne peut donc pas être laissé seul face à la charge explosive qu'est le livre.

Ch. Rollin : « On peut dire d'une grande lecture ce qui se dit d'une grande bibliothèque : qu'au lieu d'enrichir et de servir l'esprit, elle ne sert le plus souvent qu'à y jeter le désordre et la confusion... »

Des traditions sociales sont venues s'ajouter à ces deux premiers facteurs : le système scolaire impérialiste, annexe la bibliothèque ; il en fait une succursale de l'école, l'école dirige et contrôle la bibliothèque qui devrait être une structure parallèle, autonome pour se développer.

La société française privilégie et vedettarise ses écrivains, par contre il existe une véritable méfiance à l'égard des bibliothécaires.

Le livre est le symbole de la promotion sociale ; même si la lecture est passée dans les mœurs, le livre garde un caractère magique, reste un objet symbolique chargé d'un contenu inconscient.

Dans notre société, le livre ne tient pas sa place d'objet de libération de l'homme. La place faite au livre est révélatrice du développement de notre société, il reste un instrument de propagande.

Le citoyen français n'est pas informé alors que le livre a un rôle fondamental dans une démocratie ; lecture, relecture, annota-

tion permettent le véritable droit à la démocratie, le droit fondamental à l'information.

Le bibliothécaire doit être le médiateur de l'information et de la culture, la société a un besoin crucial d'experts.

La compétence permet de définir la culture comme une aptitude au jugement, mais n'est-ce pas sacrifier la culture générale à la culture spécialisée ? On peut préciser : le bibliothécaire a trois niveaux de compétence :

- une compétence fondamentale,
- une compétence sociale
- une compétence à être (un homme adulte au sens plein, capable de juger).

La mission du bibliothécaire a un sens grave, une profession pose le problème de la déontologie lorsqu'elle arrive à l'âge adulte.

Le bibliothécaire doit être reconnu comme autonome et vital dans la société. Pourtant notre rôle, même reconnu, reste craint et jaloux parce que nous sommes initiés et dépositaires de l'information.

La société sera de plus en plus fondée sur le savoir, il nous faut donc un appui et une référence, s'appuyer sur une éthique pour définir des principes ainsi qu'une philosophie du métier, la responsabilité propre du bibliothécaire, ainsi que distinguer déontologie et technique, moyen et fin.

Un code de déontologie ne doit pas être seulement des règles étiquetées par les professionnels mais s'appuyer également sur les réalisations, dans ce domaine, d'autres professions tels les médecins, les journalistes. Il se doit d'être l'expression d'un devoir, d'une responsabilité sociale, être pour ce qui nous concerne une bonne gestion d'un savoir collectif.

La chartre des devoirs du bibliothécaire doit viser trois domaines essentiels :

- le fonds
- les lecteurs
- la société

Fonds

Ce devoir est bien compris par la société dans son ensemble, le décret du 4-3-81 en fait foi. Recueillir et rassembler toutes les documentations. Il est indispensable d'exiger des diplômés universitaires élevés. C'est par sa culture que le bibliothécaire pourra reconnaître le témoignage culturel d'un document. Il faut une haute qualification pour organiser le fonds. Le document doit être respecté en tant que tel. Le bibliothécaire exploite ses collections : constitution de catalogues, études bibliothéconomiques, publications de textes.

Lecteurs

Il est indispensable d'avoir le respect, de le considérer comme un adulte libre et responsable, de reconnaître son droit à l'information. C'est un rapport du même type que celui du médecin avec son client ou de l'avocat avec son client. Nous

devons être attentif au fait que ce rapport d'initiés à profanes peut s'assortir de jalousie.

Le rôle du bibliothécaire va s'amplifiant avec le développement des connaissances.

Société

Ajouter aux obligations précédentes le fait que la société a besoin d'experts pour gérer son savoir.

Le bibliothécaire a donc une responsabilité considérable. Il faut exiger une formation de haut niveau, des compétences professionnelles, bibliothéconomiques et administratives. Il est nécessaire que l'enseignement professionnel réserve une large part à ces problèmes, de même que les associations professionnelles et syndicales y réfléchissent.

Définir une philosophie des bibliothèques idéales afin de s'en servir d'appui. Il nous reste à faire prendre conscience aux mentalités collectives de son importance.

Nous devons :

- Reconnaître la bibliothèque comme une institution culturelle autonome de base et une institution démocratique fondamentale.
- Fournir sur tous les sujets une documentation complète et contradictoire.
- Apprendre aux citoyens à s'informer, comparer et juger.
- Tout ceci sans exclusive politique, sociale, religieuse, raciale ou philosophique.
- Mettre la profession à sa vraie place dans le développement culturel et économique de la société. Le pouvoir disciplinaire doit être garanti par l'Etat, comme celui du médecin.

Jacquette Reboul